

NOM LATIN : *Boechea quebecensis* Windham & Al-Shehbaz

FAMILLE : Brassicacées (famille de la moutarde)

NOM ANGLAIS : Quebec Rockcress

© MRNF/NORMAN DIGNARD

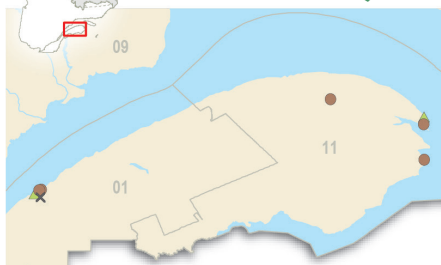


L'arabette du Québec possède une inflorescence unilatérale dont les fleurs sont blanches ou très rarement teintées de lilas ou de pourpre.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence
● Récente
▲ Historique
× Disparue

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Arabette du Québec

Description

Plante herbacée bisannuelle ou vivace de courte durée. Tiges solitaires ou peu nombreuses, mesurant de 10 à 45 cm de hauteur, simples ou ramifiées, dressées, pubescentes à la base, glabrescentes à glabres dans la portion supérieure; trichomes (poils) sessiles mesurant de 0,15 à 0,5 mm de longueur, dotés de 2 à 4 rayons. Feuilles basales disposées en rosettes, de forme oblancéolée, mesurant de 3 à 6 cm de longueur et de 5 à 15 mm de largeur, denticulées, à marge portant des trichomes simples. De 4 à 15 feuilles caulinaires ne se chevauchant pas ou peu dans la partie inférieure des tiges, les supérieures glabres, les auricules de 1 à 3,5 mm de longueur. Inflorescence en racème, unilatérale, avec de 11 à 41 fleurs réfléchies à l'anthèse, les sépales lavande à verdâtres, pubescents, et les pétales blancs, de 6 à 7 mm de longueur et de 1 à 2 mm de largeur. Siliques glabres, droites, étalées à légèrement descendantes, mesurant de 3 à 6 mm de longueur et de 1,5 à 2 mm de largeur, sur des pédicelles grêles mesurant de 3 à 8 mm de longueur lorsque les siliques atteignent leur maturité, non géciculés à la base. Graines disposées en une série, mesurant de 1,2 à 1,5 mm de longueur et de 1 à 1,3 mm de largeur.

ESPÈCES VOISINES : arabette de Collins (*Boechea collinsii*); arabette de Graham (*Boechea grahamii*).

TRAITS DISTINCTIFS : l'arabette du Québec se reconnaît à ses tiges pubescentes à trichomes sessiles, à ses feuilles basales denticulées, à ses fleurs à pétales blancs, rarement teintés d'un peu de lilas ou de pourpre, à ses pédicelles non géciculés à la base et à ses siliques étalées à descendantes.

ENDÉMIQUE DU GOLFE DU SAINT-LAURENT

Amérique du nord : uniquement au Québec.

Québec : dans les régions du Bas-Saint-Laurent (01) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11).

Habitat

L'arabette du Québec croît sur le rebord des escarpements situés le long des falaises maritimes calcaires de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Cette brassicacée croît avec d'autres espèces typiques des habitats rocheux comme la drave glabre (*Draba glabella*), la drave arabette (*Draba arabisans*), la woodsie alpine (*Woodsia alpina*), la campanule à feuilles rondes (*Campanula rotundifolia*) et le genévrier commun (*Juniperus communis* var. *depressa*). Une occurrence est située sur un escarpement composé de roches carbonatées à 20 km à l'intérieur des terres, dans le territoire non organisé des Collines-du-Basque, près de Murdochville.

Biologie

L'arabette du Québec est une espèce d'origine hybride, les deux parents supposés étant l'arabette de Holboel (*Boechea holboellii*) et l'arabette de Drummond (*Boechea stricta*). Sa floraison s'étend de la fin mai jusqu'au début juillet. Ses populations sont toujours de faible densité. Pour des raisons inconnues, la plante ne parvient pas à occuper tout l'habitat potentiel. La compétition interspécifique ne constituerait pas un facteur limitant dans les habitats rocheux ouverts, puisque les surfaces pouvant être colonisées sont importantes. Cependant, elle pourrait être critique sur le rebord des escarpements, où le développement de l'arabette du Québec peut être fortement limité par la disponibilité de l'habitat et la densité des autres espèces, en particulier celle des arbustes.

ESPÈCE MENACÉE AU QUÉBEC

Arabette du Québec (suite)

© MRNF/NORMAN DIGNARD



L'arabette du Québec colonise des escarpements, corniches ou sommets de talus d'éboulis, toujours de roche calcaire.

© MRNF/NORMAN DIGNARD



Les fruits (siliques) de l'arabette du Québec sont étalés ou légèrement descendants.

© MRNF/NORMAN DIGNARD



Les feuilles des rosettes de l'arabette du Québec sont couvertes de poils étoilés.

Problématique de conservation

Endémique de la région du golfe du Saint-Laurent, l'arabette du Québec ne se trouve nulle part ailleurs au monde. Cette espèce compte seulement 8 occurrences récentes : deux sont apparemment disparues dans le secteur du parc national du Bic et une autre au Cap-Bon-Ami est historique. La taille des populations est généralement très petite, soit moins de 100 individus. La population totale est d'environ 700 individus et occupe une superficie réduite. Étant donné que cette espèce colonise les affleurements rocheux et les éboulis, peu de menaces sont susceptibles de perturber son habitat. Cependant, un projet de développement domiciliaire a déjà menacé une des occurrences, mais il n'a jamais vu le jour. Par ailleurs, des mouvements de sol comme des éboulis sont susceptibles de provoquer la disparition partielle ou complète de populations. La compétition interspécifique peut aussi nuire à la survie de l'arabette du Québec à certains endroits.

Depuis janvier 2012, l'arabette du Québec bénéficie, à titre d'espèce menacée, d'une protection juridique au Québec. Elle n'a pas de statut au Canada pour l'instant.

Références utiles

- Dignard, N. 2008. La situation de l'arabette du Québec (*Boechea quebecensis*) au Québec. Herbarium du Québec, Direction de la recherche forestière, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, rapport non publié, préparé pour le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 17 p.
- Efloras. 2012. Flora of North America. [En ligne]. Missouri Botanical Garden, St-Louis, MO & Harvard University Herbaria, Cambridge, MA. [<http://www.efloras.org>] (site consulté le 8 décembre 2011).
- NatureServe. 2015. NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life [Web application]. NatureServe, Arlington, Virginia. Disponible sur le site Internet www.natureserve.org/explorer/ (site consulté en mars 2015).
- Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicœur et J. Labrecque. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec. 420 p.
- Windham, M. D., et I. A. Al-Shehbaz. 2007. "New and noteworthy species of *Boechea* (Brassicaceae) III: additional sexual diploids and apomictic hybrids". *Harvard Papers in Botany*, 12: 235-257.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec